

## TENTATIVE DE CLASSIFICATION DES « COMPLÉMENTS D'AGENT » DANS LES PHRASES PASSIVES ACHEVÉES ET DANS LES ÉNONCÉS LONGS A SENS PASSIF

**Résumé :** *Le but de ce travail est d'étudier de près les différentes manifestations du « complément d'agent » dans les séquences « passives longues » ou, en vue de discerner ce qui fait unité de cette catégorie au sein de la diversité des emplois observables et qui sont considérés tantôt sous l'angle de la construction syntaxique, tantôt sous l'angle du sens et de l'usage. Après un rappel critique des principales fonctions et gloses assignées habituellement au dit « complément d'agent », en particulier, en rapport avec sa présence ou son absence, nous nous pencherons sur les conditions de son apparition dans le discours, afin de déterminer les distributions linguistiques qui régissent son utilisation, à travers un va-et-vient entre une sélection des occurrences les plus significatives de la diathèse passive (y compris celles vues comme « non canoniques ») et des énoncés authentiques, pris dans un corpus de français parlé, les ESLO.*

### 1. INTRODUCTION

Ce que l'on regroupe sous l'appellation « complément d'agent » dans les tournures passives en français (désormais CAg) ne désigne pas, en réalité, une classe étanche et homogène, et correspond à une multitude d'emplois se rapprochant plus ou moins d'une représentation canonique de ce qu'est un CAg (un agent humain et volontaire) et dont certains peuvent parfois heurter l'intuition la plus élémentaire, vu que ce qui est présenté comme « agent », dans certains cas, paraît confiner à des notions de « cause » (*Le pont a été détruit par la tempête/l'orage ; Le papier jaunit au soleil*) ou de « moyen/manière » (*Le sol était recouvert d'une épaisse couche de neige ; Le mur était tapissé de toutes sortes de posters (GMF) ; On a appris la nouvelle par la radio...*). Par ailleurs, pour un exemple, comme (1) – type d'exemple que l'on rencontre dans les manuels –, il s'agit, en fait, d'une phrase très douteuse, qu'on aura du mal à rencontrer dans l'usage, telle quelle, ni à l'écrit, ni à l'oral :

1. ??*Un hamster a été soigné par un vétérinaire*

Ce qui paraît en cause, à première vue, c'est la nature du déterminant utilisé (un indéfini) ; il suffit de le remplacer par un autre spécifieur qui permette une identification plus précise du support prédicatif (*cf.* un possessif, un démonstratif, un défini éventuellement suivi d'un complément de nom), pour s'apercevoir que l'exemple devient meilleur :

(1a) *Mon/Ce/Ton/L'un des hamster(s) a été soigné par un vétérinaire.*

Notons, cependant, que l'indéfini n'est pas complètement exclu, puisqu'il peut apparaître, dans certains cas, dans un exemple, comme (2) ou (3), sans choquer ; en effet, en l'occurrence, ce à quoi l'on veut attirer l'attention justement, c'est le caractère inconnu du support (soit en tant que « personne non identifiée » (2), soit en tant que « menace dont on ignore la source » (3), par exemple) :

2. *Un cadavre a été découvert ce mercredi 1er novembre, dans la nuit, sur la pelouse d'un terrain de football de la plaine des jeux de Gerland. Il s'agirait du corps d'un homme de 52 ans selon Le Parisien (France 3).*
3. *Un programme malveillant a été détecté dans votre navigateur.*

Par ailleurs, si l'on veut être plus exigeant, ou tout simplement plus réaliste dans l'appréciation de l'acceptabilité de (1a), ci-dessus, on devrait dire qu'il est à la limite de la « dicibilité », même après l'amélioration du sujet, et devrait aussi être affecté d'au moins un point d'interrogation. Ce qui semble poser problème, cette fois-ci, c'est la forme du complément d'agent. Il est, en effet, assez curieux d'avoir, dans un contexte banal, une information, du type *par un vétérinaire* pour un procès comme « soigner un hamster » : selon les savoirs partagés et les stéréotypes, il va de soi que l'on recourt à un vétérinaire pour soigner son animal de compagnie, tant que rien ne s'y oppose dans le contexte de l'énoncé, si bien que, à lexique constant, cette précision devient superflue, compte tenu de la nature économique du langage et la version « tronquée », dans ce cas, ferait l'affaire. Néanmoins, là aussi, dès que l'agent *vétérinaire* est opposé à un autre à travers un spécifieur approprié, il redevient légitime (*par ce vétérinaire*, ou aussi *par le même/meilleur vétérinaire/par le vétérinaire le plus connu de la région/ etc.*). En somme, le CAg doit satisfaire à un certain nombre de conditions distributionnelles pour être acceptable, que nous nous proposons d'étudier de plus près dans le présent travail (le choix des pronoms, le choix du déterminant, du complément du nom...). Ce qui paraît banaliser davantage le problème que soulève ce type de complément, c'est le fait qu'il est le plus souvent perçu comme un segment « récessif » et, quelque part, « secondaire » – thèse que nous réfutons à plus d'un titre, comme le montre la suite de l'argumentation.

## **2. LIMITES DE LA THÈSE DE LA « RÉCESSIVITÉ » DU CAg**

L'une des fonctions consensuelles du passif est la possibilité qu'offre ce tour de pouvoir se passer globalement du complément d'agent, en addition aux autres effets de « thématization » qu'il concourt à produire, ainsi qu'au basculement du procès recteur dans une aspectualité tournée davantage vers l'« accompli » ou vers le « téléique » et parfois l'« itératif » (Carlier 2002, Legae 2002). Généralement, on peut faire l'économie de l'agent passif, dans un exemple comme (1), quand celui-ci importe peu sur le plan informationnel :

4. *L'appartement de Léa a été cambriolé.*

On peut ainsi chercher à attirer l'attention sur un nouvel état ou sur une injonction/une réaction subséquente plus ou moins explicite dans l'échange, du type « vous avez une idée sur celui qui a pu faire ça ? » ou

« Il faut téléphoner immédiatement à la police », ou encore « Il faudrait voir si Léa a besoin de notre aide, etc. », *etc.*

Le CAg pourrait aussi ne pas être mentionné quand il est jugé trop évident du point de vue du locuteur : il fait partie des savoir partagés ou d'une logique qui tire sa source de l'expérience collective ou tout simplement du contexte immédiat de l'énonciation ; par exemple, tout le monde sait très bien qui l'a fait ou qui allait le faire ou s'y attendait ne serait-ce qu'un peu (Hamma, 2006, Rabatel 2010). De fait, dans ce type de situations, on aurait en principe un passif « court » ou « tronqué », par opposition aux passifs, dits « longs » ou « achevés », selon la terminologie de Dubois (1967 : 25). Ce phénomène est connu sous le nom d'« occultation » (Brahim, 1996 et 2001) ou d'« évincement » et de « dégradation » (Guentechéva, 1993 : 80) et semble caractériser dans une perspective contrastive même des langues typologiquement éloignées, comme le montre Brahim (2001). La consultation des grands corpus semble corroborer, à première vue, l'hypothèse de la « récessivité » du CAg ; en effet, d'après les ESLO, les passifs « tronqués » sont nettement plus nombreux ; ils représentent 90.36% des emplois observables (Hamma, 2014 et 2015, à par.).

Ainsi, la construction « tronquée » en (1) s'expliquerait par le fait que le CAg désigne en réalité un cambrioleur quelconque, inconnu, que rien ne distingue *a priori*, ce qui fait que sa mention devient en l'occurrence inutile et, de toute façon, un simple calcul des prédicats permettra d'aboutir à cette même conclusion banale, que garantit le principe de coopération (Grice, 1979).

Mais, même si l'on admettait que l'occultation de l'agent est une propriété définitoire du passif en français, on pourrait penser à juste titre que la précision de l'agent devrait être soit triviale et bizarre (transgressant les lois de pertinence, de qualité et de quantité), comme en (1a) :

4a. *L'appartement de Léa a été cambriolé (??par un cambrioleur + ??par des cambrioleurs).*

soit serait coûteuse et nécessiterait un calcul des prédicats plus complexe : l'occultation de l'agent, dans ce cas, n'est plus une option, puisque le fait de le préciser pourrait conduire à des interprétations déroutantes : le co-énonciateur jouera le jeu : il se demandera pourquoi on éprouverait, ici, le besoin de préciser qu'il s'agit d'un cambrioleur (quelconque) et finira par conclure que ce n'était probablement pas ce qui était attendu. Dans ce cas, et seulement dans ce type de cas, le CAg *par un cambrioleur* aurait du sens, ce qui ferait prendre au segment « agent » une importance de premier ordre du point de vue pragmatique et convoquerait inévitablement un certain scénario de « rupture » (Hamma, 2006 et 2015). Il paraîtra rompre, de fait, avec ce qui est inféré par défaut, dans des situations plus banales ; l'information véhiculée par l'agent, ne devrait plus alors être tue

ou sacrifiée sans que cela ne nuise à la qualité informationnelle de l'énoncé.

Par ailleurs, ce qui paraît encore plus intéressant dans un énoncé comme (1), ce que l'on pourrait très bien, malgré tout, avoir un agent construit avec le nom *cambricoleur*, mais là aussi, sous des conditions très particulières. *De facto*, ce n'est pas la sélection sémantique, ni la parenté morphologique entre le procès et l'agent (*cambriolier-cambricoleur*), qui sont en cause, ici, puisque dans les exemples de (5) à (7), cela ne pose aucun problème. D'ailleurs, il apparaît contenir, à chaque fois, une nuance de sens qui mérite d'être dite pour éviter toute méprise :

5. *L'appartement de Léa a été cambriolé (par des cambrioleurs professionnels + par un cambrioleur qui agit seul)*
6. *L'appartement de Léa a été cambriolé par des cambrioleuses.*
7. *L'appartement de Léa a été cambriolé par son petit copain.*

Cette impossibilité de supprimer le CAg, qui peut déjà concerner des raisons structurelles de sous-catégorisation syntaxique (*cf. ma mère a été élevée par une euh une vieille dame euh à euh dans l'Allier – ESLO*), peut ainsi tirer sa justification dans le contexte de l'énonciation, d'où l'intérêt de recourir aussi à des exemples pris dans des échanges *in situ*, qui laissent des traces formelles dans le segment passif.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse, comme ce que l'on appelle « passif » se mêle parfois à la notion plus large de « diathèse », il conviendrait, à ce stade, de définir l'étendue de notre étude pour éviter toute équivoque.

### **3. EXTENSION AUX FORMES PASSIVES LONGUES « NON CANONIQUES »**

Les contraintes affectant le CAg évoquées *supra*, observables à partir d'un passif « canonique », peuvent très bien être notées dans les autres énoncés à sens passif que l'on qualifie habituellement de « non canoniques » (Gaatone, 1998 : 27) ou de « non prototypiques » (Creissels, 2001) et qui sont assimilables, dans une perspective onomasiologique, à des « passifs achevés » ou « longs », au même titre que les passifs périphrastiques : les deux, par exemple, admettent l'apparition d'un complément d'agent (1 et 4 et 6-8) et tous deux se construisent autour d'un procès passif (représenté par un prédicat verbal, nominal ou adjectival) et mettant en relation deux arguments, notés, ici, AR1 et AR2, qui correspondent, dans un énoncé donné, respectivement, à l'argument « sujet passif » (le « support » ou « thème » de la séquence passive) et à l'argument « complément d'agent », qui est mis en propos. De fait, l'AR2 peut très bien ne pas être actualisé dans les emplois « non canoniques » aussi, en fonction des enjeux et des intentions discursives qui sous-tendent l'acte communicatif et sont sujets, à leur tour, à certaines contraintes d'usage :

8. *Je me suis fait couper les cheveux vs ?Je me suis fait couper les cheveux par (?un + ?le + un vrai + le meilleur + ce) coiffeur vs Je me suis fait couper les cheveux par ma sœur.*
9. *Cet appareil est réparable par n'importe quel électricien vs ?? Cet appareil est réparable par Max vs Cet appareil est réparable par n'importe quel électricien.*
10. *Le saké se boit chaud vs ??Le saké se boit chaud par Max vs Le saké se boit chaud par les Japonais vs Le saké se boit chaud par les connaisseurs.*

Ainsi, qu'il s'agisse du passif périphrastique, du passif adjectival en *-ble*, du passif factitif ou du passif moyen (8-10), il existe un certain nombre de contraintes linguistiques qui pèsent tant sur les éléments constitutifs du CAg que sur le paradigme d'agents possibles que nous nous proposons de repérer et de classer, du point de vue de la forme, du sens et de l'usage.

Il faudrait savoir que la liste des emplois non-canoniques (Hamma, 2014 et 2015, à par.) peut être élargie si l'on considère certaines autres occurrences passives assez fréquentes, qui sont d'ailleurs apparentées morphologiquement aux constructions périphrastiques, mais qui sont, en revanche, soit construites sans *être* (145 cas dans les ESLO, du type 11), soit sont construites avec un pronom relatif (120 cas, du type 12) et, donc, où la séquence passive n'est pas réellement un énoncé, mais un simple syntagme nominal qui constitue globalement un support prédicatif ou, à la limite, une simple proposition dépendante (12) :

11. *il s'agit donc de de faire un petit peu un portrait d'Orléans vu par les habitants.*
12. *alors il y a aussi les enfants qui sont aidés par leurs parents ceux-là réussissent quand ils veulent se soumettre à leurs parents (ESLO)*

C'est ce qui explique pourquoi nous utilisons, ici, les termes « séquence » ou « segment » passif, vu que les appellations « phrase » ou « énoncé » ne rendraient pas compte avec précision de ce type de constructions. À plus forte raison, le segment passif n'est pas toujours un énoncé indépendant, ni un noyau énonciatif, comme on a l'habitude de le voir, et peut occuper des positions syntaxiques très variées, aussi bien du point de vue syntaxique que du point de vue macrosyntaxique : le segment passif est plutôt un complément de N (11-12) et peut correspondre à une position suffixale, faisant office d'« ajout de cause » dans (13) ou relever d'un complément verbal (14) :

13. *...y a eu NPERS... qui a été ministre il l'a pas été longtemps il a été tué par sa femme*
14. *...il a été décidé de... qu'on soit transféré dans l'autre école.*

Ainsi, le fait de limiter l'expression du passif aux usages canoniques peut paraître faux et très déroutant. Dans ce travail, nous reprendrons seulement les emplois passifs, dits périphrastiques, pronominaux, factitifs-

tolératifs, les déverbaux en *-ble*, les nominalisations, les impersonnels, les adjectifs suivis d'un verbe à l'infinitif (à sens passif), mais par manque de place, ici, ne seront illustrés que les 4 premiers types d'emplois passifs.

#### 4. VALEUR CONTRASTIVE DU CAg EN *PAR*

Il a été démontré que le complément d'agent, contrairement au sujet d'un énoncé actif (Hamma, 2006, 2007 et 2015), a vocation à instaurer un certain rapport de contraste qu'il doit surtout à la valeur « paradigmatique » de la préposition *par* : le *N* dans *par N*, par exemple, est opposé à d'autres *N* possibles qui sont écartés (explicitement ou implicitement), et que l'on peut déceler à l'aide d'une paraphrase utilisant un procédé de focalisation, comme le clivage, le pseudo-clivage et la dislocation (ou à travers le lexique) et un enchaînement explicitant l'exclusion des possibilités écartées. Ce type de glose est d'ailleurs vérifiable dans tous les autres emplois de la préposition. Reprenons, ici, les emplois « spatial » et « causal » de *par* pour illustrer cette valeur contrastive (pour les autres emplois de *par*, cf. Hamma, 2006 et 2016) : le fait de dire *Quelqu'un a pénétré dans le salon par la porte* laisse supposer nécessairement qu'un autre accès était disponible, dans une situation donnée (du type, *fenêtre, balcon, lucarne, trappe, etc.*) et qui peut paraître la plupart du temps plus approprié. Le chemin emprunté (*par la porte*), ici, est présenté, en fait, comme un lieu de passage non banal, ou inattendu, que le destinataire du message ne pourrait pas deviner par soi-même, vu la singularité de la situation, ou étant donné ce que laissent entendre le bon sens ou certains faux indices. Il peut, par exemple, y avoir un obstacle (cf. « travaux », « consignes interdisant l'usage de la porte », « porte condamnée », « clés perdues », etc.), d'où les paraphrases possibles, du type : « C'est par la porte qu'il a pénétré dans le salon et non par la lucarne » et admettant un enchaînement du type « en fait, il vient de retrouver les clés » ou « lui, il a les bonnes clés » ou aussi donnant lieu à une interrogation : « a-t-il retrouvé les clés ?/les travaux sont finis ? », etc. De fait, le constat fait (« passage » par la porte), paraît rompre avec ce qui est attendu, convenu (un simple accord qui a été rompu).

Il en va de même de l'emploi « causal » : *Quelqu'un a agi par amour* se dit surtout quand cela vient justifier une méchanceté apparente, un tort causé à quelqu'un que l'on prétend aimer (réprimande, blâme, reproche, critique, ou violence physique...) et dans tous ces cas, le complément causal en *par* vient réparer, du point de vue du locuteur, une méprise constatée ou qui se profile. Ainsi, pour restituer un scénario possible explicitant ce type de situation, on pourrait avoir une glose comme « Ce n'est pas ce que tu crois/Ça ne se voit peut-être pas, mais si je me comporte de la sorte (/me montre sévère) envers X, c'est pour son bien/ça part d'un bon sentiment et non parce que je cherche à lui causer du tort ». En l'occurrence, la cause « amour », qui est, aux yeux de l'énonciateur, la seule vraie raison qui explique son attitude envers X, s'opposerait à la

« méchanceté » ou à la « cruauté », qui, à en croire les apparences, paraît plus crédible ou plus logique. Et c'est justement le rôle paradigmatissant de *par*, en addition aux autres interactions discursives observables, qui permet de s'en rendre compte.

En parallèle, dans un énoncé passif long, cette idée de contraste se traduit aussi, pour le cas des compléments d'agent, sous forme d'une certaine « singularisation » qui peut prendre différentes formes : il s'agit invariablement d'y pointer du doigt une entité concrète ou abstraite que l'on extrait d'un ensemble, d'un paradigme (on a un individu qui sort du lot, comme dans les exemples 5-14). Cet effet de singularisation peut aussi renvoyer à l'expression d'un agent peu commun, inattendu, voire illogique, car il s'écarte de ce qui est habituel, donc de ce qui est gratifié par le bon sens et les us, dans une communauté donnée. On le retrouve notamment dans un discours en interaction où le locuteur peut réagir, par exemple, face à ce que dit ou laisse (sous-)entendre son interlocuteur. L'explicitation de l'agent vient, de fait, ôter un doute ou déjouer un malentendu. Plus précisément, l'agent fourni explicitement contraste avec un autre écarté, qui serait pourtant plus logique, dans une situation donnée.

Donc, dire *Le vase a été cassé par Marie* invite à comprendre en principe « c'est Marie qui a cassé le vase et non qqn d'autre qui est plus probable, qui est réputé maladroit ou qui aurait été énervé ce jour-là... ». De fait, la mention du CAg devient, ici, indispensable, si l'on veut se faire comprendre et éviter qu'un quiproquo s'installe, dans une interprétation par défaut dans une construction sans agent. C'est dans cet esprit aussi que les fonctions liées à l'occultation de l'agent que l'on attribue volontairement à ce tour se trouvent biaisées. En effet, un CAg précisé n'est plus occultable et devient, au contraire, une information capitale : l'omission de l'agent sera de fait impossible sans transgresser les principes conversationnels les plus élémentaires en annihilant la fonction contrastive du CAg.

## **5. LES CONTRAINTES DISTRIBUTIONNELLES AFFECTANT LE CAg**

Les constructions passives sont affectées dans leur ensemble par un certain nombre de contraintes qui concernent (outre le procès et les ajouts éventuels qui en dépendent) l'AR1 et l'AR2. De manière générale, le sujet passif devrait être saturé et permettre une identification claire du support prédicatif qu'il constitue pour être acceptable. Ce n'est pas par hasard que 96% des emplois passifs des ESLOS relèvent d'occurrences endophoriques (donc, reprenant un élément intratextuel) ou indexicales (liées à la situation d'énonciation), et donc, bien identifiées. Notons, cependant, que, dans de rares cas, le sujet peut être représenté en tant qu'entité inconnue, comme dans les exemples (2-3), ci-dessus. La caractérisation du N sujet peut ainsi se présenter sous forme d'enchâssées relatives (*un N qui P*), de déictiques (*ce N*), ou d'un double marquage par détachement, du type *SN, c'est* ou

SN, *il/elle...*, donc, relevant aussi d'une donnée connue/identifiée. Les 4% restant ne dérogent pas à la règle, puisqu'ils relèvent de noms propres, donc, des occurrences autonymiques (n'ayant pas besoin d'être déterminés pour désigner ; cf. *le Général de Gaulle...*) ; cela concerne aussi de noms communs spécifiques, ou dont l'identification se fait par le biais des modifieurs de N, à l'instar des relatives ci-dessus (cf. *le Maire d'Orléans, les Américains, les Orléanais, le quartier de la Source, etc.*).

### 5.1. Dans les emplois périphrastiques

En ce qui concerne les contraintes affectant l'AR2 (CAg) dans les passifs périphrastiques, comme nous l'avons vu *supra*, on voit qu'un agent « commis d'office » pour un procès donné, dans les emplois périphrastiques, peut paraître bizarre dans l'usage. Cela pourrait amener, dans un premier temps, à imaginer que cette bizarrerie est liée à l'idée d'une redondance qui est de la même nature que celle que l'on trouve dans les « objets internes » (et qui se justifie souvent du point de vue dérivationnel). Or, à considérer les données de plus près, on s'aperçoit que le problème se trouve ailleurs, au niveau des marques de singularisation observables. Cela s'explique, selon nous, tout simplement par l'absence de l'idée de contraste. Le prouve le fait que le verbe *livrer* pour un agent, comme *livreur* ou *opérer* pour *chirurgien*, qui renferment bel et bien cette idée de « redondance », sont, malgré tout, possibles dans des exemples, du type (15c)-(15e), par opposition à (15a) et (15b) :

15. *Il a été livré/opéré + CAg.*

- a. ?? *par (livreur/chirurgien)*
- b. ?? *par des (livreurs/chirurgiens)*
- c. *par le meilleur (livreur/chirurgien) de la région*
- d. *par ce (livreur/chirurgien)*
- e. *par des (livreurs/chirurgiens) chevronnés*
- f. *par Jean-Pierre/cet homme/par lui*
- g. *par un mécanicien/un apprenti*

Les possibilités de combinaison *livreur-livrer* ou *chirurgien-opérer* se font suivant des distributions bien particulières, invoquant justement l'idée du contraste dont il est question ici. En effet, dans (15c), la singularité est portée par le superlatif ; dans (15d), c'est la désignation indexicale qui en met en évidence et, dans (15e), c'est le complément *chevronnés* qui fait la différence avec le reste du monde. Cela se vérifie aussi dans les exemples en (1), repris en (16) ci-dessous, où le N *cambricoleur* suivi de l'indéfini (évoquant une certaine idée d'absolu) est complètement exclu ; en revanche, dès qu'on insiste un peu plus sur l'idée de contraste, l'exemple redevient parfaitement acceptable (16d-16e-16f), avec une distinction opposant deux camps (un *cambricoleur* banal et inconnu vs un *cambricoleur* spécial, sortant des sentiers battus), ce qui est fourni dans le complément de N ou dans la désignation directe, en (16g). Cet agent sera paradoxalement



plus naturel, quand il est inattendu, voire complètement loufoque, comme en (16h-16i) :

16. *L'appartement de Léa a été cambriolé*
- a. ??par un/le cambrioleur
  - b. ?? des cambrioleurs
  - c. ?par un inconnu/ ??par quelqu'un
  - d. par des cambrioleurs professionnels.
  - e. par un cambrioleur qui agit seul.
  - f. par l'homme qui habite en face
  - g. par lui /par cet homme
  - h. par son meilleur ami/sa sœur
  - i. par le facteur/le livreur

## 5.2. Dans les emplois factitifs

Les mêmes observations peuvent être faites dans les emplois passifs factitifs : il est, en effet, difficile d'y avoir des indéfinis sans idée de contraste (17a-17b-17c). En revanche, ils sont très naturels avec un agent spécifique sortant du lot (17d-17e), ou aussi avec un agent inattendu (17f-17g).

17. *Léa s'est fait cambrioler.*
- a. ?? par un/le cambrioleur.
  - b. ??par quelqu'un
  - c. ?par un inconnu
  - d. un cambrioleur qui agit en plein jour
  - e. un cambrioleur qui est connu par les services de police
  - f. par son petit copain/son époux
  - g. par son voisin / le facteur / Max

## 5.3. Dans les emplois passifs pronominaux

Pour les passifs dits pronominaux, on constate plutôt la tendance inverse. En effet, ce type de passif paraît privilégier des agents plutôt génériques (18d-18i) et se construisent difficilement avec un agent spécifique (18a-18b-18c). Et dans ce cas aussi on a bien l'idée d'un contraste : ce qui est impliqué, c'est « X et non Y » ou « c'est surtout X et non Y » : *Japonais* s'oppose *a priori* à d'autres *origines ethniques (voisines ou éloignées)* en (18d) ; ou une opposition divisant le *Japon* en deux camps quasi égaux (*un sur deux*), en (18f) ; ou opposant une partie à une autre plus ou moins quantifiées (*une minorité vs une majorité*, en (18g) ; *les paysans vs les citadins*, en (18h) ; *les connaisseurs vs les bleus/les communs des mortels*, en (18e) ; *les hommes vs les femmes*, en (18i), etc. Notons toutefois que le contraste en question ne concerne plus une personne, dans ce type d'emploi, mais un groupe, un sous-groupe de personnes ou une communauté (*Japonais, hommes, femmes, paysans...*). D'ailleurs, dans tous ces cas de figure, il est aisé d'enchaîner par *contrairement à (Y)...* :

18. *Le saké se boit chaud*

- a. ??par Max /??mon ami
- b. ?? par ce Japonais
- c. ??par un/des/le Japonais
- d. par les Japonais
- e. par les connaisseurs
- f. par un japonais sur deux
- g. par la grande majorité des Japonais
- h. par les paysans japonais /certains Japonais
- i. par les femmes/les hommes au Japon

**5.4. Dans les adjectivaux déverbaux en *-ble* à sens passif**

Il en va de même des emplois adjectivaux processifs formés avec le suffixe *-ble* et qui admettent globalement une paraphrase modalisée, comme « pouvant être V (participe passé/pronominal) » (Leeman, 1992 et Hamma, 2016a). La principale contrainte qui affecte ce type d'emploi, c'est la nécessité de se construire avec un agent générique (19b-19f) et l'impossibilité d'avoir un agent spécifique, comme le montre la bizarrerie en (19a). Loin de constituer une dérogation à la règle générale en rapport avec la notion de singularisation, cet emploi s'inscrit bien dans une logique contrastive, au même titre que pour les emplois précédents. En fait, l'idée avec laquelle contrastent ces groupes relève justement d'un certain *apriori* selon lequel la possibilité de faire quelque chose nécessite une « expertise particulière » – idée présente polyphoniquement, représentant la voix de la *doxa* et la mémoire collective, ou renvoie tout simplement à une interaction vis-à-vis de ce que dit ou insinue le co-énonciateur. Cela aboutit à des emplois, comme (19b-19e). L'idée que l'on cherche à communiquer dans ce type d'exemples fortement modalisés, est alors que, contrairement aux apparences, la réalisation du procès reste à la portée de tout le monde. En revanche, dans (19f), c'est l'idée inverse que l'on cherche à faire admettre tout en conservant l'idée de contraste : on réagirait à ce que pourrait dire ou insinuer quelqu'un au sujet d'un procès donné et, selon lequel, il est prétendu que « ce serait facile à faire ».

19. *Cet appareil est réparable*

- a.?? par Max / par ce mécanicien
- b. par n'importe qui
- c. par n'importe quel électricien
- d. par quelqu'un qui s'y connaît un minimum ;
- e. par toute personne ayant passé a u moins une première année dans cet établissement.
- f. par un (bon) électricien ;

De fait, l'énoncé, dans (19f) viendrait rectifier une méprise constatée ou en perspective à travers la précision de l'agent et selon laquelle seul un vrai ou bon électricien pourra faire la réparation et non le premier venu, ce

qui ramène à l'idée de contraste et que l'on pourra expliciter à l'aide d'une paraphrase et un enchaînement mettant en garde quelqu'un et dont l'implication serait, par exemple, une injonction, du type « Attention ! Ne le fais pas toi-même ! C'est extrêmement dangereux ! ».

Voici un tableau résumant les principales propriétés linguistiques affectant le complément d'agent dans ses manifestations dans le discours, à partir de l'échantillon retenu.

Types de passifs	Sans agent	Agent spécifique	Agent supprimable	Agent générique	SP indéf.
P. Périphrastique	+	+	-	-	?
P. Factitif-tolératif	+	+	-	-	?
P. Moyen	+	-	+	+	+
P. Réflexif/Réiproque	-	-	NC	-	+
Nominalisation P.	+	+	-	-	?
Adj <i>-ble</i> à sens P.	+	-	+	+	+
P. impersonnel	+	+	-	+	NC
Adj + Inf. à sens P.	+	-	+	+	+

En somme, tous les emplois répertoriés admettent aussi bien la version tronquée que la version achevée. En revanche, dès qu'un CAg est précisé, il s'avère indispensable du point de vue informatif et pragmatique et devient par conséquent difficile, voire impossible à supprimer.

Par ailleurs, nous avons relevé une certaine affinité entre d'un côté l'expression du générique, de l'autre, les emplois moyens et les adjectifs en *-ble* et ceux suivis d'un infinitif, là où les autres admettent les deux types d'agent. Ces remarques vont de pair avec le choix du déterminant. Ainsi, l'indéfini est généralement bizarre, surtout quand il renvoie à une occurrence non anaphorique et non indexicale (et à l'exception aussi des cas où il a un sens collectif ou générique). On remarquera, par ailleurs, que seuls les passifs, dits « moyens », admettent un CAg parmi les passifs pronominaux ; cela exclut, par définition, les passifs réciproques et réfléchis, où l'agent de l'action est coréférentiel avec son objet, d'où l'indication *NC* pour « non concerné ».

En somme, dans tous les emplois observés, le CAg en *par* met en scène un certain effet de singularisation, qui est très souvent complété par d'autres indices textuels, qui viennent conforter l'idée de contraste et dont il faudrait tenir compte dans une analyse élargie des échanges.

## 6. TYPOLOGIE DES COMPLÉMENTS D'AGENT EN PAR

À la lumière des remarques ci-dessus, nous pourrions identifier plusieurs types de CAg regroupés globalement en fonction de leurs affinités distributionnelles et formant une sorte de continuum, avec divers sous-types. Dans un premier temps, on peut distinguer les *agents spécifiques*, qui sont réalisés le plus souvent sous forme d'un nom propre, ou d'un nom commun marqué, à travers le type de spécifieur utilisé (*cf.* possessifs, définis, démonstratifs...) ou à travers différents modificateurs de N (*cf.* enchâssée relative, adjectifs...). Le deuxième type de CAg se présente le plus souvent comme un *emploi générique* se réalisant à l'aide d'un spécifieur au pluriel ou au singulier, mais avec une valeur de « pluralité » (*cf.* *Les/L'Orléanais, un Français sur deux...*). L'agent renvoie alors à un *emploi collectif* ou *distributif*. Il peut renvoyer à *un groupe d'individus* ou à *des sous-types*, qui portent généralement une démarcation lexicale ou grammaticale (*les femmes, les paysans, les Orléanais, les riverains...*). Ainsi, *l'agent collectif* peut être défini par l'une des propriétés communes (*un bon électricien, un médecin ostéopathe, un enseignant stagiaire...*). Les emplois génériques concernent essentiellement les passifs moyens et les adjectifs en *-ble* à sens passif. Notons que, quand l'agent n'est pas spécifique, il renvoie la plupart du temps à une propriété ou à une habitude, comme dans (18) et (19) ; il s'agit de ce que Legae (2002) appelle emploi « non occurrence », en parlant du procès passif.

On rencontrera la désignation spécifique d'un agent principalement dans les passifs périphrastiques ou factitifs-tolératifs, ainsi que dans les impersonnels. Ce type de CAg apparaît surtout dans les genres de discours plus ou moins formels, surtout, didactiques, informatifs, explicatifs, techniques ou historiques. Dans ces contextes, le locuteur, qui a le rôle de celui qui détient l'information (adulte, formateur, enseignant, spécialiste, représentant d'un domaine commercial, industriel ou scientifique, *etc.*) et qui prédique des choses qu'il présume non connues ou méconnues par l'interlocuteur (ou par l'assistance). Ce sont les CAg qui permettent une désignation « exclusive » d'un auteur, d'un concepteur, d'un inventeur, du responsable (commanditaire, instigateur ou exécuteur) d'un fait historique ou d'un fait divers, *etc.*, désigné, donc, le plus souvent à l'aide d'un nom propre, surtout en double marquage, ou à l'aide d'une périphrase nominale, d'une reprise lexicale spécifiée, pronominale ou indexicale (*L'éducation sentimentale par Flaubert ; Guernica a été peint en 1937 par Pablo Picasso ; y a eu NPERS... qui a été ministre il l'a pas été longtemps il a été tué par sa femme – ESLO*).

Ce type de CAg peut relever aussi d'une réaction de la part de l'énonciateur vis-à-vis d'un énoncé entendu dans un cadre dialogique. L'énoncé passif achevé y vient fournir *une réponse demandée par le co-énonciateur*, par exemple, ou alors vient reprendre ce dernier afin de rétablir les faits erronés.

Il peut renvoyer aussi à un « agent » opposé explicitement à d'autres agents, dans le cadre d'une *distribution de tâches ou de rôles* : l'indication de l'agent en question (*par N*) s'opère d'une manière négative et différentielle. Dans ce type d'occurrences, l'agent désigné fait partie d'un ensemble d'agents possibles exprimés explicitement ou qui sont décelables directement à partir du contexte de l'énonciation.

Le dernier type de CAg relève d'un *agent non-conformiste*. La mention de l'agent vise, dans ces occurrences, à rectifier une idée ou des faits que le locuteur considère comme erronés ; mais, dans ce type de situations, l'erreur n'a pas été effectivement exprimée par le co-énonciateur, mais relève d'une erreur « latente », d'une induction en sursis, qui s'appuie sur une certaine « logique commune », sur les stéréotypes, le ON-locuteur (Anscombre, 2005). *Par N* vient alors rectifier cette erreur, par anticipation, ce que corroborent les multiples procédés polyphoniques utilisés.

## 7. CONCLUSION

À l'issue de cette étude, nous avons vu que ce qui fait l'unité des CAg de manière générale, c'est le fait qu'ils s'inscrivent, malgré l'éclatement apparent des cas observables, dans un certain scénario de singularisation. Cela se voit particulièrement à travers la valeur contrastive qui caractérise toutes manifestations du CAg, quel que soit le type de construction considéré. Cette idée de contraste va de la désignation occurrenceielle d'un agent spécifique à la désignation globale d'un groupe ou d'un sous-groupe. Nous avons vu que la présence du CAg, contrairement à ce qui est souvent stipulé à propos de ce segment, est à considérer avec la plus grande attention ; il apporte une information dont on ne peut se passer sans nuire à la qualité informationnelle du message. Notre travail fournit de fait de bons arguments pour réhabiliter l'intérêt de ce complément, qui passe pour « lâche » et secondaire dans les gloses métalinguistiques usuelles et le remet au centre des constructions passives et de l'analyse du discours. Cela a permis aussi d'avancer une typologie des compléments d'agent en français, qu'il conviendra d'affiner dans une autre étude plus détaillée et d'étendre à d'autres langues dans une perspective contrastive.

Badreddine HAMMA  
Université d'Orléans  
LLL, UMR 7270

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J.-C. 2005. « Le ON-locuteur : une unité aux multiples visages », in *Bres, J. et al., Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, De Boeck, Bruxelles : 75-94.
- BRAHIM A. 1996. « L'occultif, Études linguistiques », *ATL vol.2*, Tunis.

- (2001) « Passif et moyen dans les langues du pourtour méditerranéen », *Linx*, 45 : 107-116.
  - CARLIER, A. 2000. « Les propriétés aspectuelles du passif », *Cahiers Chronos* 10 : 41-63.
  - CREISSELS, D. 2001. « Remarques sur la notion de passif et l'origine des constructions passives », *Linx* [En ligne], 45.
  - DUBOIS, J. 1967. *Grammaire structurale du français, Le verbe*. Paris.
  - GAATONE, D. 1998. *Le Passif en français*, Paris, Bruxelles : Duculot.
  - (GMF) RIEGEL M. et al. 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
  - GRICE, H. P. 1975. *Logic and conversation*, (trad. 1979 ), Éditions du Seuil.
  - GUENTCHÉVA, Z., & DESCLÉS, J.-P. 1993. « Le passif dans le système des voix du français », *Langages* 27 : 73–102.
  - HAMMA, B. 2006a. « État des lieux sur la sémantique de la préposition *par* », *Modèles linguistiques* 54, XXVII-2, *La préposition en français II*, Éditions des Dauphins, Toulon, pp. 81-95.
  - 2006b. « L'expression de la cause à travers le prisme de la préposition *par* ». Paris X Nanterre, Nanterre. *Linx*. 53 : 73-90.
  - 2007. « La notion de « contraste » dans les locutions de type *par N* », *Modèles Linguistiques* 55 :1, Éditions des Dauphins, Toulon : 77-92.
  - 2014b. « Les emplois « non-canoniques » du passif à l'oral ». *Journées FLORAL*. Déc. 2014, Paris.
  - 2015a. « Agent passif en *par* et sujet actif : les dessous d'un contraste », *RSP*. Numéro 37 : 61-83.
  - 2015b. (Sous presse) « Problématique de la phrase forgée : pour une didactique de la diamésie ». *La phrase, carrefour linguistique et didactique*, Jun 2015, ARRAS.
  - 2016a. « Les adjectifs en *-ble* entre négation préfixale en *in-* et négation non liée ». *RPN* 5. ÉPURE, : 329-354. HAMMA, B., et al. 2017. « Le passif à l'oral ». Fiche disponible sur le site FRACO. <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp>.
  - 2016b. « La préposition *par* comme marqueur polyphonique ? », CMLF Tours, France. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162702006> .
  - LEGAE, V. 2002. « Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif périphrastique ? ». *Cahiers Chronos* 10 (2002).
  - LEEMAN, D. 1992. « Deux classes d'adjectifs en *-ble* », In *Langue française* 96 : 44-64.
  - RABATEL, P., 2010, « À la recherche de l'agent masque : l'agentivité implicite ». *Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage, Construction de la cohérence, construction du sens* 4 : 1-9.
- CORPUS : *Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans* : <http://eslo.huma-num.fr/>